

Charte d'utilisation des ressources ICT de l'EEB3 pour les élèves

Table des matières

1. Règles générales de bonne conduite
2. Règles spéciales pour la prise et le partage de photos/vidéos/audios
3. Règles parICTulières pour l'utilisation de l'Internet
4. Règles spécifiques pour l'utilisation des salles informatiques
5. Notification et contact
6. Sanctions
7. Règles à suivre dans Teams
8. Recommandations générales
9. Dépannage général

L'EEB III s'efforce d'offrir aux élèves les meilleures conditions d'enseignement et d'apprentissage dans le domaine des services informatiques et multimédias. L'EEB III, ainsi que toutes les autres écoles européennes, dispose d'une charte ICT.

Qu'est-ce qu'une Charte ICT ?

Une charte énonce les règles de bonne utilisation des ressources informatiques disponibles à des fins éducatives.

La charte ICT est disponible, dans sa version complète, sur le site web de l'école (www.eeb3.eu)
Les principales règles à suivre par les élèves sont résumées ci-après.

Lorsque les élèves utilisent les ressources informatiques de l'EEB III, ils doivent :

1. Règles générales de bonne conduite



Conserver votre nom d'utilisateur et votre mot de passe en toute sécurité

J'accède aux ressources ICT de l'école en utilisant les identifiants personnels qui m'ont été attribués (pour tous les élèves du secondaire et de P5). Je ne partage pas mon nom d'utilisateur et mon mot de passe avec d'autres personnes et je n'utilise pas ceux d'autres personnes.



Respecter le matériel et protéger les logiciels disponibles

Je ne modifie pas la configuration du poste de travail de l'école (en altérant ou en détruisant les données du réseau, en installant des logiciels ou en faisant une copie des logiciels présents sur le réseau, etc.). De cette manière, je respecte et protège l'intégrité, la disponibilité et la sécurité de toutes les ressources électroniques.



Respecter et protéger la propriété intellectuelle d'autrui.

Que ce soit pour les textes ou les images, je m'assure toujours de mentionner mes sources. Je n'hésite pas à demander l'aide de mon professeur pour bien connaître des droits d'auteur des textes.



Respecter les membres de la communauté scolaire et l'image de l'école.

Je suis responsable de ce que j'écris et ce que je dis.

Dans mes échanges avec d'autres élèves et les membres de l'équipe pédagogique, je me fais comprendre en usant un langage respectueux, poli, sans qu'il soit choquant ou contienne des mots inappropriés.

De cette manière, je respecte les membres de notre communauté scolaire et maintiens une image positive de notre école.

Respecter la dignité de toutes les personnes dans l'école et éviter tout acte d'agressivité envers la personnalité des autres.

2. Règles spéciales pour la prise et le partage de photos /videos/audios



- Lorsque je suis à l'école, je **demande la permission** à mon professeur / adulte responsable avant d'utiliser mon téléphone ou tout autre appareil pour prendre des photos / vidéos / audios.
- Je **ne peux partager** une photo/vidéo/audio que si l'enseignant/l'adulte responsable me le demande, que ce soit dans le cadre d'un enseignement in situ ou en ligne.
- Pendant l'enseignement en ligne, je sais que **je ne peux prendre** aucune photo/vidéo/audio d'une partie d'une leçon.

3. Règles spéciales pour l'utilisation d'Internet

L'utilisation du réseau Internet éducatif est réservée aux activités d'enseignement et d'apprentissage répondant aux missions des écoles européennes. Il est important de rappeler que l'accès à l'internet est un privilège qui permet d'avoir accès à des outils dont nous ne devons pas abuser, mais qui doivent être utilisés de manière positive et constructive.

L'utilisation abusive de ces outils fait l'objet de mesures disciplinaires conformément au Règlement général des Ecoles européennes et aux règles de l'Ecole.

Il est strictement interdit aux élèves de :



Accéder à des sites pornographiques, xénophobes, antisémites ou racistes.



Participer, de quelque manière que ce soit, à des activités illégales, telles que le streaming illégal en utilisant le matériel de l'École.



Se connecter à des services de chat en direct (également par le biais d'appareils personnels), des forums de discussion ou des réseaux sociaux, sauf autorisation expresse d'un membre de l'équipe éducative.

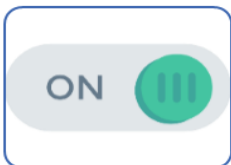


Télécharger tout contenu, quel qu'il soit, sauf autorisation explicite d'un membre de l'équipe éducative

4. Règles spécifiques pour l'utilisation des salles informatiques



Les postes de travail connectés ne doivent pas être laissés sans surveillance - c'est un risque pour la sécurité



Les élèves ne doivent jamais éteindre les ordinateurs



Les élèves ne doivent ni manger ni boire dans les salles informatiques.



Le local doit être maintenu propre et rangé.

5. Notification et contact

Si vous soupçonnez une violation de la confidentialité des données d'identification de votre compte **Office 365**, vous en informez immédiatement votre conseiller pédagogique (pour les élèves du secondaire) ou votre titulaire de classe (pour les élèves du primaire), ainsi que l'équipe ICT de l'école aux adresses électroniques suivantes :

- IXL-ICT@eursc.eu (pour tous les élèves) ou
- diegueam@teacher.eursc.eu (pour les élèves du secondaire uniquement)

Cela vaut également si je soupçonne que mon nom d'utilisateur et mon mot de passe ont été partagés/violés.

6. Sanctions

Un élève qui enfreint les règles énoncées dans la présente Charte sera soumis aux sanctions disciplinaires prévues par le Règlement général des Ecoles européennes et le Règlement intérieur de l'Ecole, ainsi que, le cas échéant, aux sanctions et procédures pénales prévues par la loi belge (les sanctions prises par l'école sont sans préjudice des sanctions qui pourraient être imposées par les autorités nationales à la suite d'une action civile ou pénale).

Les dommages intentionnels causés aux appareils et aux ressources informatiques de l'Ecole peuvent entraîner des frais de réparation pour les représentants légaux des élèves concernés, conformément à l'article 32 du Règlement général des Ecoles européennes.

7. Règles à suivre sur Teams

a) RESPECT

Les élèves auront une interaction respectueuse et civile avec les enseignants et les autres élèves lorsqu'ils sont en ligne (pas d'insultes, pas d'insubordination, pas de commentaires désagréables...).

b) LANGUAGE

Les élèves communiqueront en utilisant des phrases complètes et claires, surtout lorsqu'ils s'adresseront aux enseignants. Ils doivent traiter ces communications comme des conversations formelles (pas d'abréviations, pas de discours textuel, utiliser des majuscules et des points, orthographier correctement, etc.)

Emojis	Ils doivent être utilisés avec modération et uniquement dans une intention positive et encourageante
Contacteur les enseignants	Le personnel est soucieux d'être disponible pour répondre aux besoins des élèves. Toutefois, les enseignants doivent disposer d'un délai raisonnable pour répondre, car ils peuvent être occupés dans d'autres classes ou activités scolaires.
Réagir aux Posts	Les élèves doivent répondre aux autres élèves ou au personnel d'une manière constructive et encourageante. Parlez comme vous aimeriez qu'on vous parle.
Contenu dans les Chats	Seule la communication polie et liée à l'école est autorisée. Avant de poster votre question, relisez-la et assurez-vous que vous avez utilisé un langage approprié, en incluant également les mots "s'il vous plaît" et "merci", là où nécessaire. Restez toujours sur le sujet et ne faites pas de commentaires non pertinents.
Revoir ce que vous avez écrit	Réfléchissez avant d'envoyer un message. Lorsque nous parlons face à face et que nous nous sommes mal compris, nous avons la possibilité de reformuler à haute voix ce que nous avons dit. En écrivant, nous devons nous efforcer deux fois plus d'être bien compris car nous n'avons pas le bénéfice de pouvoir communiquer en temps réel. Toutes les lettres en majuscules ("JE CRIE") et les points d'exclamation ("Lâchez-moi un peu !!!") peuvent être interprétés comme si vous étiez en colère ou fassiez de l'humour sans contexte approprié. Si vous ne voulez pas le dire en face, ne le dites pas en ligne. Lorsque vous travaillez en ligne, vous êtes en sécurité derrière un écran, mais ce n'est pas une excuse pour être impoli ou dire des choses que vous ne diriez jamais en public. Le fait de dire "Je plaisantais" n'est pas une raison valable pour justifier un commentaire négatif que vous avez fait. Nous devons prendre beaucoup plus soin les uns des autres lorsque nous sommes en ligne, car nous n'avons pas la possibilité d'avoir une conversation en tête à tête.

c) PRIVACITE

Les élèves ne publieront pas leurs données personnelles ou celles d'une autre personne sur un forum en ligne de l'EEB3 (adresse, numéro de téléphone, coordonnées bancaires...).

d) COOPERATION

Lorsqu'ils travaillent sur les forums en ligne de l'EEB3, Les élèves veilleront à collaborer et à se soutenir mutuellement ainsi qu'avec leurs enseignants.

e) VIDEO-CONFERENCES

Les élèves sont censés suivre les règles de communication de base lors de vidéoconférences. Ils ne doivent pas supprimer les élèves, couper leur microphone, mettre les professeurs en silence ou altérer le bon déroulement de la conférence. Les élèves ne doivent en aucun cas tenter d'appeler leurs professeurs, sauf demande expresse en ce sens. L'enregistrement (la leçon, le cours, les interventions et interactions en classe, etc.) est interdit par la loi (GDPR).

Lorsqu'ils ne parlent pas, les élèves doivent mettre leur micro en silencieux pour que le son reste fluide et de qualité.

f) TELECHARGEMENT DE MATERIEL

Les élèves ne téléchargeront le matériel spécifique à leurs cours que si demandé.

g) PROPRIETE ET AUTORISATION

Les élèves sont tenus de mentionner l'auteur/l'origine de toute ressource qu'ils téléchargent conformément à la réglementation relative aux droits d'auteur et à la propriété (lien vers l'auteur, pages web de référence, etc.). Veuillez également vous assurer que votre photo de profil est reconnaissable et appropriée.

h) SECURITE

Il est impératif que les élèves puissent utiliser les forums en ligne de l'EEB3 en toute sécurité.

Toute faute de conduite, y compris les intimidations et le harcèlement en ligne, à l'égard d'un membre du personnel ou d'un élève doit être immédiatement signalée.

- Ne communiquez pas l'adresse électronique personnelle d'un autre élève sans autorisation.
- N'oubliez pas que vous ne pouvez pas manipuler et/ou envoyer des photos, vidéos ou audios d'autres personnes.
- N'oubliez pas que si c'est sur Internet, c'est partout.
- Ne partagez pas d'informations personnelles vous concernant dans un forum public en ligne, surtout si cela peut mettre en danger votre sécurité et celle des autres.

i) FOND D'ECRAN SUR TEAMS

Il ne devrait pas y avoir de fond d'écran lorsque vous utilisez Teams, si vous souhaitez en utiliser un, veuillez en choisir un dans les thèmes standard de Teams.

8. Recommandations générales

- Essayez d'être dans un endroit calme pendant les périodes de cours.
- Asseyez-vous si possible à un bureau ou à une table.
- Evitez les distractions telles que les médias sociaux et les SMS pendant les réunions et les cours en direct.
- Soyez respectueux et courtois à tout moment. N'oubliez pas que vous êtes en classe.
- Utilisez un casque ou des écouteurs pour les réunions en direct, vous n'avez pas besoin de modèles spécialisés avec microphone. Vous ne devez pas utiliser les haut-parleurs de votre ordinateur car cela peut créer un effet de retour ou un écho pour les autres personnes.

9. Dépannage général

- **Absences** : Suivez la procédure normale pour signaler les absences des étudiants. Si vous êtes malade et ne pouvez pas assister à un cours en ligne, votre absence doit quand même être signalée à l'école.
- **Support technique** : Les demandes doivent être envoyées à l'adresse suivante : IXL-ICT@eursc.eu (pour tous les élèves) ou diegueam@teacher.eursc.eu (pour les élèves du secondaire uniquement). Veuillez être aussi précis que possible lorsque vous demandez de l'assistance.
- **Problèmes de comportement sur la plate-forme de l'école** : Informez-nous immédiatement (votre conseiller pédagogique pour les élèves du secondaire) ou votre titulaire de classe (pour les élèves de maternelle/primaire)

Conclusion

Les ressources ICT sont de merveilleux outils d'enseignement. Elles peuvent nous aider énormément dans la communication, surtout si nous avons besoin d'un programme d'enseignement et d'apprentissage en ligne. Cependant, comme pour toute autre forme de communication, il est important que nous disposions d'un ensemble de règles pour régir notre comportement.

Nous faisons pleinement confiance à nos étudiants pour utiliser efficacement les outils fournis.